

## Application de la réforme LMD à l'Ecole Normale Supérieure et instauration d'un « Diplôme de l'ENS »

L'Ecole Normale Supérieure, qui recrute sur concours en classes préparatoires (élèves fonctionnaires stagiaires) ou sur dossier et entretien (magistériens), a pour vocation de former à l'enseignement et à la recherche. Au cours de sa scolarité de 4 ans, l'étudiant Normalien effectue un magistère (3 ans), et soit prépare l'agrégation, soit commence sa thèse. C'est une institution de type College, les diplômes (licence, maîtrise, DEA, magistère) étant délivrés par l'université d'inscription. Les cours, séminaires et conférences sont accessibles aux auditeurs libres.

Dans le cadre de l'application de la réforme LMD, les magistères (licence+maîtrise+DEA) seront supprimés et remplacés par L3+Master. Cependant, la direction de l'Ecole (et donc le gouvernement) profite de la mise en place de cette réforme pour créer un « Diplôme de l'ENS », projet envisagé depuis des années mais contraire à l'institution, l'ENS n'étant pas habilitée à délivrer de diplômes. La direction met en avant la perspective d'un plus grand rayonnement international de l'ENS et d'une reconnaissance à l'étranger des étudiants ayant suivi cette formation. L'ENS cherche à rivaliser avec les écoles d'ingénieurs, mais dans la pratique, ce diplôme ne sera pas plus reconnu à l'étranger que l'actuelle mention « ancien élève de l'ENS ».

Pour obtenir ce diplôme, il faudra remplir les conditions suivantes :

1- être élève de l'ENS, ou magistérien, ou étranger de la Sélection Internationale, ou auditeur soigneusement choisi sur dossier, entretien et lettres de recommandations.

2- obtenir un Master

3- avoir suivi et validé sous forme d'ECTS :

$n$  séminaires dans sa discipline (« majeure »)

+  $p$  séminaires dans une autre discipline (« mineure »)

+  $q$  options de formation « savoirs/sociétés » (stage en entreprise, ingénierie, arts, éthique, « création »...)

Les conséquences, pour les étudiants, de ce diplôme seront :

- un **diplôme non national (diplôme d'établissement)** : « une école avec un diplôme, un diplôme pour toute l'école » comme le précise le projet de diplôme, et même pas commun aux trois ENS (Ulm, Lyon, Cachan)

- un **diplôme individualisé**, mais un cursus prédéfini (universités partenaires de l'ENS)

- une **professionnalisation** de la formation (stage en entreprise favorisé), contraire aux buts initiaux de l'ENS (engagement décennal envers l'Etat, formation universitaire)

- une augmentation de la charge de travail (validation de  $n+p+q$  séminaires en plus de l'actuel magistère)

- une inégalité et une **concurrence entre les étudiants** (ce qui ne pourront pas satisfaire aux conditions du diplômes devront se contenter du Master de l'ENS, voire d'un Master non cohabilité par l'ENS si leur choix ne correspond pas aux orientations de l'Ecole)

- une **dévalorisation de la préparation à l'Agrégation** (les étudiants préparant le concours de l'Agrégation, soit 2/3 des étudiants actuels de l'ENS, n'obtiendront pas de point supplémentaire pour le diplôme ENS et n'auront que 3 ans au lieu de 4 pour remplir leur contrat de diplôme)

- un obstacle au commencement précoce de la thèse, et donc de l'activité de recherche

- à terme, une disparition du concours et du salaire de l'élève fonctionnaire (à quoi cela servirait-il de payer les élèves normaliens, puisque le diplôme pourrait être obtenu par des étudiants non payés ?)

- une **accentuation de l'Enseignement supérieur à deux vitesses** (universités d'élite, partenaires de l'ENS, et facs bas de gamme).

L'ENS, ayant pour vocation la formation à la recherche, sera une école pilote montrant aux universités la voie de la Recherche, telle qu'elle est définie par les réformes de l'université et des enseignants-chercheurs. L'objectif du gouvernement est de transformer l'ENS en école destinée à être compétitive sur le marché international de la recherche. Cette politique vise à augmenter la concurrence entre les étudiants : il y aura d'un côté l'ENS et les facs d'élite associées, formant un pôle pilote, compétitif, bénéficiant des investissements des entreprises, et de l'autre les facs bas de gamme, dépourvues de moyens.